



# COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

**Quarante-neuvième session  
«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»**

**11-14 octobre 2021**

**SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE  
DU CSA SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'EAU –  
PROJET DE CONCLUSIONS**

## [QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU COMITÉ]

1. L'objectif de la session était de faire le point sur l'utilisation et l'application de deux séries de recommandations de politique générale du CSA: i) [Sécurité alimentaire et changement climatique](#) (CFS 39: 2012) et ii) [L'eau au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition](#) (CFS 42, 2015).
2. Le débat a été modéré par **XXX**. Un exposé liminaire a été prononcé par **XXX**.
3. La table ronde était composée de:
  - a. [...]
4. Le Comité:
  - a. se félicite de la tenue de cette session, qui contribue au suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre des deux séries de recommandations de politique générale du CSA, et qui constitue une occasion utile de partager les expériences et les bonnes pratiques en matière d'utilisation et d'application de ces recommandations à tous les niveaux;

---

*Les documents de la session peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

- b. prend note de l'aperçu fourni dans le document CFS 2021/49/Inf.18 intitulé «Suivi des recommandations de politique générale du CSA sur le changement climatique et l'eau: résumé des contributions des parties prenantes»;
- c. convient que le changement climatique et la pénurie d'eau, parmi d'autres facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui ont une incidence sur les objectifs de développement du Programme 2030, menacent la sécurité alimentaire et la nutrition et nécessitent une attention particulière et des réponses appropriées conformément aux trois dimensions du développement durable;
- d. s'engage à déployer des efforts supplémentaires pour promouvoir la diffusion, l'utilisation et l'application beaucoup plus larges et systématiques des deux séries de recommandations de politique générale, ainsi que d'autres produits du CSA en rapport avec les politiques, le cas échéant aux niveaux infranational, national, régional et mondial, avec l'appui de tous les membres du CSA, des organismes ayant leur siège à Rome et d'autres composantes du Comité, tout en recherchant des engagements et un appui similaires auprès [des secrétariats des Conventions de Rio], de l'ONU-Eau et d'autres organismes de l'ONU, en vue d'une campagne d'appropriation conjointe et coordonnée;
- e. encourage toutes les parties participant à la vingt-sixième Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26) à utiliser les recommandations de politique générale du CSA lorsqu'elles s'engagent à prendre des mesures de lutte contre le changement climatique susceptibles d'intensifier la mise en œuvre de pratiques agricoles durables pour assurer la sécurité alimentaire;
- f. prend note des observations suivantes formulées en séance plénière: